



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



17069641

Déposé / Reçu le

08 MAI 2017

au greffe du tribunal de commerce
Greffier
Tribunal de Commerce de Bruxelles

N° d'entreprise : 0442.468.369

Dénomination

(en entier) : **ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION DE
BATIMENTS JOMAN**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Coopérative à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Rue Gustave Norga, 27/2 à 1140 Bruxelles****Objet de l'acte : Changement du siège social**

Il ressort de la décision de l'organe de gestion du 01/03/2017 que:

1. Changement du siège social

En application des statuts, l'organe de gestion a décidé de transférer le siège social de la Rue Gustave Norga, 27 boîte 2 à 1140 Bruxelles vers la Rue du Pré aux Oies, 314 à 1130 Bruxelles et ce avec effet rétroactif au 01/02/2017.

2. Mandat à la société BlueGround SA

L'organe de gestion a décidé de désigner comme mandataire spécial la société BlueGround SA dont le siège social est situé Pedestraat 91 à 1602 Sint-Pieters-Leeuw ainsi que ses employés, préposés et mandataires, avec droit de substitution afin de remplir les formalités pour la publication de ce transfert du siège, aux annexes au Moniteur Belge, le dépôt des formulaires de publication au greffe du tribunal de commerce et la modification de l'inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Joaquim Barros Da Costa
Administrateur – Gérant

Artur Barros Da Costa
Administrateur

Texeira Paulo Silvana
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/05/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).